



IRC – IMMO REPUBLIQUE ET CONSEILS
SAS au capital de 10 000 € - RCS LYON 881 907 349
Siège social : 4 rue de la République
Tél : 04 26 07 60 20 - E-mail : neuvillesursaone@lafortet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} février 2022

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Mandat simple : 5 700 € TTC + 3,5 % du prix de vente TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Cas particulier du mandat de recherche

Mandat de recherche : 5 700 € TTC (*)

(*) cette prestation est offerte dans le cas d'un mandat de vente

Location – Barème à compter du 1^{er} février 2022

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
10,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

- **Etat des lieux d'entrée :**
3,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3,00 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

- **Habitation (Hors résidence principale) :**
14 % TTC du loyer annuel hors charges à la charge du Bailleur et 14 %.TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire

- **Professionnels et commerciaux :**
37.5 % HT du loyer annuel, soit 45 % TTC à la charge à part égale pour le bailleur et le preneur.

N° TVA intra-communautaire : FRxx881907349– Titre : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 6901 2020 000 044 868 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne - Place de la bourse 69289 Lyon cedex 2 – Orias n° 21006870 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : AXA France IARD SA - 313 Terrasse de l'arche 92727 Nanterre Cédex – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION)- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



IRC – IMMO REPUBLIQUE ET CONSEILS

SAS au capital de 10 000 € - RCS LYON 881 907 349

Siège social : 4 rue de la République

Tél : 04 26 07 60 20 - E-mail : neuvillesursaone@laforet.com

Gestion – Barème à compter du 1^{er} février 2022

Honoraires de gestion :

Pack Confort : 6,0 % HT soit 7,2 % TTC.

Pack Classique : 7,0 % HT soit 8,4 % TTC

Pack Privilège : 10,0 % HT soit 12,0 % TTC

Pack Privilège neuf : 12,5 % HT soit 15,0 % TTC

Facturations complémentaires selon prestations

Avis de valeur ou estimation – Barème à compter du 1^{er} février 2022

Prestation : 220 € HT soit 264,00 € TTC (*)

(*) cette prestation est offerte dans le cas d'un mandat de vente

N° TVA intra-communautaire : FRxx881907349– Titre : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 6901 2020 000 044 868 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne - Place de la bourse 69289 Lyon cedex 2 – Orias n° 21006870 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : AXA France IARD SA - 313 Terrasse de l'arche 92727 Nanterre Cédex – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



IRC – IMMO REPUBLIQUE ET CONSEILS

SAS au capital de 10 000 € - RCS LYON 881 907 349

Siège social : 4 rue de la République

Tél : 04 26 07 60 20 - E-mail : neuvillesursaone@lafortet.com

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 et de l'arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Activité Transaction : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION

Activité Gestion : Nom et adresse du garant : AXA France IARD SA - 313 Terrasse de l'arche 92727 Nanterre Montant de la garantie : 110 000€

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC. En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

N° TVA intra-communautaire : FRxx881907349– Titre : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 6901 2020 000 044 868 délivrée par la CCI de Lyon Métropole Saint Etienne Roanne - Place de la bourse 69289 Lyon cedex 2 – Orias n° 21006870 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : AXA France IARD SA - 313 Terrasse de l'arche 92727 Nanterre Cédex – NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION- Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.